



MISSION REGIONALE D'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE
HAUTS-DE-FRANCE
DU CONSEIL GENERAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

La Présidente
de la mission régionale
d'autorité environnementale
Hauts-de-France

à

Unité départementale du Littoral

nicolas.pacault@developpement-durable.gouv.fr

ud-littoral.dreal-hauts-de-france@developpement-durable.gouv.fr

Lille, le 8 septembre 2020

Objet : Information tacite – Projet de parc éolien de la société SEPE Les Dix-Huit à Coupelle-Neuve (62)

N° d'enregistrement Garance : 2020_4446

Monsieur,

Vous avez saisi le 3 mars 2020 l'autorité environnementale pour avis sur le projet cité en objet.

Aucun avis de l'autorité environnementale n'a été formellement produit dans le délai de deux mois suivant la saisine.

Le présent courrier vous informe de l'absence d'observation de l'autorité environnementale sur le projet. Il sera joint au dossier d'enquête publique.

Cette information sera publiée sur le site internet de la MRAE Hauts-de-France.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

La Présidente
de la mission régionale d'autorité environnementale
Hauts-de-France,

Patricia Corrèze-Lénée

Copies : Préfecture du département du Pas-de-Calais